

Intervention de Louis Gautier

Approches théorique et politique de la dissuasion depuis la fin de la guerre froide

Trame de l'exposé oral

Introduction

Depuis la fin de la guerre froide, le contexte stratégique est en constante évolution. Les problématiques nucléaires ont aussi radicalement changé.

Il existe une forte corrélation entre ces deux phénomènes.

Les dangers de la prolifération balistique et nucléaire et la crainte que des armes de destruction massive puissent tomber un jour entre les mains d'Etats parias ou de mouvements terroristes¹- alors que ces risques étaient décrits comme seulement potentiels au lendemain de la guerre froide - sont devenus progressivement des thèmes centraux dans les travaux d'analyse stratégique et l'exposé des motifs des doctrines nucléaires occidentales.

Trois problématiques dominent la période et alimentent la réflexion sur la dissuasion depuis la fin de la guerre froide : le désarmement, la défense anti-missile, la prolifération.

Par rapport à ces problématiques, les essais indiens et pakistanais de 1998 constituent une rupture significative. Le club nucléaire officiellement constitué, pendant plus de trente ans, des seuls cinq membres permanents du conseil de sécurité, se trouve *de facto* élargi. Son autorité, prise à défaut, pour faire respecter une discipline nucléaire mondiale a été ébranlée. Le Traité de Non Prolifération (TNP) est fragilisé. D'autant que, dans la foulée des essais indiens et pakistanais, d'autres Etats, comme l'Iran ou la Corée, depuis quelques années, défient ouvertement la communauté internationale sur leurs programmes nucléaires et que d'autres Etats, dits du seuil, par exemple le Japon ou Israël, s'affranchissent de plus en plus de la prudence qui caractérisait leurs positions officielles à l'égard des armes nucléaires.

A cette rupture historique, correspond aussi une césure dans l'approche théorique et politique de la question nucléaire dans le monde d'après guerre froide.

¹ Trager R et Zagorcheva D, "Deterring Terrorisme, It can Be Done, *International Security*, Vol 30, 2005, pp 87-123

**La Francophonie sous l'angle des théories des relations internationales
IRI (Vietnam)-IFRAMOND-CLESID (France- Lyon III)**

HANOI 1 et 2 février 2007

Les débats académiques et politiques sur la dissuasion nucléaire, plutôt atones pendant la première décennie qui suivit la chute du mur de Berlin, retrouvent une actualité marquée. D'autant que les grandes puissances procèdent au réaménagement de leur doctrine pour prendre mieux en compte l'incidence des nouvelles menaces, notamment liées à la prolifération balistique et nucléaire.

Depuis la fin de l'équilibre de la terreur, les réflexions sur la problématique nucléaire partent de quatre observations paradigmatiques :

-1- Les évolutions de la donne stratégique modifient en profondeur l'équation nucléaire.

-2- La dissuasion nucléaire n'est plus l'alpha et l'oméga de la pensée stratégique : la dissuasion est découronnée.

-3- La fin de l'équilibre de la terreur ne débouche pas sur un monde post-nucléaire mais sur un nouvel âge nucléaire. Une incertitude persistante caractérise désormais le statut et les doctrines d'emploi des armes nucléaires.

I Nouvelle donne stratégique, nouvelle équation nucléaire.

-1- La fin de l'équilibre de la terreur débouche sur une nouvelle ère stratégique. La dissuasion avait redimensionné la guerre, par le haut, avec l'inflation des armes nucléaires et conventionnelles et par le bas, puisque le risque de la destruction mutuelle interdisait qu'on use de ces armes sans retenue.

La dissuasion nucléaire, en hyperbolisant les périls de surenchère politique et d'escalade militaire, limitait le recours à la force, interdisait le franchissement de certains seuils en cas de conflits armés, asservissait l'usage des moyens conventionnels au risque de rétorsion nucléaire. Ce qu'on a alors appelé l'équilibre de la terreur reposait sur trois facteurs combinés : l'irréductibilité et la bipolarisation de la confrontation planétaire, la première caractéristique renforçant l'autre et inversement ; la symétrie des forces armées des deux camps ; l'intériorisation de la menace causée par le pouvoir de destruction des capacités militaires. L'antagonisme radical opposant l'Occident démocratique et capitaliste aux pays communistes a ainsi été paradoxalement bridé par la constitution d'énormes et inutiles moyens militaires et un effort de guerre si contraignant qu'il causa *in fine* l'asphyxie du système soviétique épuisé par le financement d'une course technologique extrêmement coûteuse.

La fin de la guerre froide a pour conséquence majeure la pacification définitive du Vieux Continent de l'Atlantique à l'Oural. Elle a comme effet second, lui-même important, la réduction des arsenaux conventionnels et nucléaires en Europe². Pour le reste du monde, la cessation de la guerre froide a eu également des incidences positives en favorisant notamment le règlement de conflits longtemps empoisonnés par l'action et les jeux d'influence respectifs des deux super grands.

² Tertrais B, « Nuclear Policies in Europe » *Adelphi paper*, 327, Mars 1996

La Francophonie sous l'angle des théories des relations internationales
IRI (Vietnam)-IFRAMOND-CLESID (France- Lyon III)
HANOI 1 et 2 février 2007

Le contexte stratégique au sortir de la guerre froide est évidemment dominé par l'exagération de la puissance militaire des Etats-Unis et la rétractation de la puissance russe. A la fois sur le plan conventionnel et sur le plan nucléaire, les moyens militaires américains sont absolument dominants et incontestés. L'idée d'un hégémon nucléaire américain entraîne trois conséquences :

- le déséquilibre des capacités nucléaires au bénéfice du vainqueur de la guerre froide assure **une paix nucléaire au Nord.**
- **Il favorise l'émancipation de la manœuvre conventionnelle.** Les engagements conventionnels de l'Occident au nom de l'ingérence humanitaire, du maintien de la paix, de la lutte contre la prolifération ou le terrorisme sont découplés complètement de la logique nucléaire. De ce double point de vue, la première guerre du Golfe est inaugurale. Aucun signal nucléaire n'est émis par quiconque à cette occasion. Cette guerre fonde le dessein praxéologique des interventions américaines futures ;
- **la superpuissance américaine suscite aussi des inquiétudes qui se traduisent par les efforts décuplés de certaines grandes nations pour crédibiliser une posture stratégique d'interdiction.** C'est ce que démontre les ambitions nucléaires du Pakistan, de l'Inde, de la Corée du Nord ou de l'Iran ou les tentatives chinoises de rattraper dans les domaines de l'espace et des missiles leur retard stratégique par rapport à l'Occident.

De sorte que certains observateurs, cherchant à caractériser ces évolutions, ont pu parler d'un « monde postnucléaire au Nord et prénucléaire au sud ».³

A cet égard, dans la période qui nous sépare de la chute du mur de Berlin, on peut clairement distinguer deux cycles :

-2- Une période marquée par la « délégitimation » de la dissuasion nucléaire dans les doctrines militaires occidentales et les tentatives de théorisation d'un âge post-nucléaire. En gros pendant une décennie, de la signature du traité START I (juillet 1991) à l'annonce des mesures unilatérales de désarmements de leurs arsenaux par Washington et Moscou (novembre 2001) débouchant sur la signature du traité SORT⁴, la plupart des analystes et des commentateurs se rallient à une vision relativement « optimiste » tablant à la

³ Lellouche P, *Un nouveau monde*, Grasset, Paris, 1992

⁴ Strategic Arms Reduction Treaty (START), qui signifie en français *Traité de réduction des armes stratégiques*, désigne deux traités américano-soviétiques visant à réduire la totalité des arsenaux nucléaires des deux superpuissances. START fait suite aux accords Strategic Arms Limitation Talks (SALT), signés par les deux mêmes pays en 1972 et 1979, qui fixaient aux armes stratégiques offensives des plafonds supérieurs aux niveaux que celles-ci avaient atteints : ils autorisaient donc leur développement, mais limité. START vise quand à lui à la réduction de ses armes. Le premier traité, START I, fut signé en juillet 1991 et entra en vigueur en décembre 1994. À la chute de l'Union soviétique, c'est avec la Fédération de Russie que les États-Unis signèrent START II en 1993. START 2 fut ratifié par les États-Unis en 1996 et par la Russie en 2000. START II prévoit une réduction des arsenaux stratégiques au terme de laquelle chaque partie ne devra pas disposer de plus de 3 500 têtes nucléaires stratégiques. START II est en principe dépassé en raison des mesures de réduction unilatérales des arsenaux annoncées le 12 novembre 2001 par les présidents russe et américain, ou traité SORT, qui abaissent les plafonds de START II. En fait SORT est une évolution du traité START III de 1997, qui n'a pas eu le temps d'être ratifié. START III devait limiter encore plus le stock d'armes mais aussi empêcher leur réintroduction. Mais SORT demeure controversé par rapport à ce que proposait START.

**La Francophonie sous l'angle des théories des relations internationales
IRI (Vietnam)-IFRAMOND-CLESID (France- Lyon III)**

HANOI 1 et 2 février 2007

fois sur le maintien et sur la marginalisation du facteur nucléaire, au point de minimiser au départ l'impact des percées indiennes et pakistanaises.

En fait, cette période est dominée par ce que l'on pourrait qualifier d'«**incertitude raisonnée**» sur l'avenir du fait nucléaire⁵.

D'un côté, on constate des évolutions pratiques qui vont dans le sens d'une rétractation des arsenaux et d'une maîtrise du risque nucléaire avec :

- les mesures de démantèlement et de limitation des arsenaux adoptés par les Etats-Unis, la France⁶, le Royaume –Uni et la Russie.
- la ratification de traités de désarmement (Rarotonga, Pélingaba...) et l'ouverture de discussions sur de nouveaux instruments multilatéraux d'interdiction ou de contrôle (TICEN, *Cutt-off*...)
- la maîtrise du risque de dissémination après la dislocation de l'URSS, grâce notamment à la coopération entre Russes et Occidentaux sur le recyclage des matières fissiles.

De l'autre, on souligne les perturbations que causent, inévitablement, au concept théorique de dissuasion et à ses modalités concrètes d'application :

- la mise en œuvre du projet de défense anti-missile américain ;
- la renégociation alors en cours du traité ABM ;
- l'élargissement prévisible du nombre des Etats dotés d'armes de destruction massive⁷.

Au cours de la première décennie post-guerre froide, sur fond de rétractation des arsenaux centraux et de réduction des crédits affectés aux programmes militaires, la dissuasion nucléaire se voit placée en situation de « veille stratégique »⁸. Les travaux théoriques sont assez paresseux et se contentent généralement de reprendre pour les critiquer, les thèses anciennes en soulignant leur inadaptation partielle au nouveau contexte stratégique. Les doctrines officielles sont convenues et prudentes.

Selon un préjugé dominant, tout le monde paraît s'accorder sur le constat qu'on ne « désinvente » pas la bombe, mais dans le même temps on n'invente pas non plus de nouveaux concepts exploratoires ou opératoires.

⁵ Tertrais B, *L'arme nucléaire après la guerre froide*, Economica, Paris, 1994.

⁶ Ainsi, de 1990 à 2000, la France entreprend de réduire unilatéralement son arsenal nucléaire par la diminution du nombre de ses vecteurs et de ses têtes nucléaires, par la baisse des crédits affectés à la modernisation de sa force de frappe, par le démantèlement de ses sites d'expérimentation et de production de matières fissiles militaires et par l'arrêt définitif des essais. Les crédits consacrés à la dissuasion, au milieu des années 80 de l'ordre de 33% du budget d'équipement des armées, sont tombés à moins de 20% après 1998. Cette attrition des capacités nucléaires françaises conduit simultanément au démantèlement des missiles stratégiques du Plateau d'Albion et à la disparition des armes pré-stratégiques, notamment le système Hadès. Elle s'accompagne d'un retour aux principes de la doctrine des origines, justifiée par la mise en avant du concept de stricte suffisance, concept qui retrouve, dans un contexte d'après-guerre froide, une curieuse modernité.

⁷ Boniface P « la prolifération étatique », *Commentaire*, 84, Paris, 1999 p 975-986.

⁸ Expression notamment usitée en France, *Livre blanc* de 1994, exposé des motifs des diverses lois (ou projet de loi) de programmation de 1991 à 2003.

**La Francophonie sous l'angle des théories des relations internationales
IRI (Vietnam)-IFRAMOND-CLESID (France- Lyon III)**

HANOI 1 et 2 février 2007

Les essais indiens et pakistanais de 1998 puis les événements du 11 septembre 2001⁹ et enfin la guerre contre l'Irak engagée au nom de la contre prolifération des armes de destruction massive changent le paysage intellectuel du tout au tout au sujet de la dissuasion nucléaire.

-3- Depuis 2001, une nouvelle période s'est ouverte, qualifiée par certains de « nouvel âge nucléaire »¹⁰. Elle est dominée par un niveau croissant des préoccupations internationales et par toute une série d'évolutions caractéristiques¹¹ :

- l'arrêt du désarmement unilatéral entrepris en Russie et en Occident¹² et la réalisation ou l'annonce de programmes de modernisation de leurs forces de frappe par les cinq grandes puissances membres du conseil de sécurité, par ailleurs gouverneurs de l'AIEA et constituant le directoire nucléaire;
- le blocage de toutes les instances et de toutes les principales négociations internationales consacrées au désarmement¹³;
- l'activation expérimentale du « bouclier anti-missile » américain et le lancement de travaux similaires – quoique d'envergure beaucoup plus limitée- en Europe, en Russie et en Chine ;¹⁴
- la multiplication des Etats dotés ou se déclarant en mesure de détenir des moyens balistiques et/ou nucléaires¹⁵ ;
- la prise en compte de la menace « hyper terroriste » après le 11 septembre 2001.

Ces grandes évolutions vont évidemment influencer la pensée stratégique qui, elle-même, va susciter, des modifications ou des adaptations des doctrines officielles, en particulier en Occident où ces adaptations ont été progressivement rendues publiques dans des textes de référence ou des discours autorisés.

⁹ Gabel J "The Role of US Nuclear Weapons after September 11", The Washington Quarterly, 28-1, 2004-2005, pp 181-195

¹⁰ Gray Colin S, *The Second Nuclear Age*, Lynne Rienner, 1999.

¹¹ Delpech MT, *L'ensauvagement ; le retour à la barbarie au XXIème siècle*, Grasset, 2005

¹² Bien que l'Administration Bush ait exprimé d'emblée des réserves extrêmes à l'égard de la maîtrise des armements et que les Etats-Unis se soient affranchis des contraintes du Traité ABM, qui fut longtemps considéré comme le garant de la stabilité de l'équilibre sur lequel reposait la dissuasion réciproque entre les deux Grands, le dialogue russo-américain s'est néanmoins poursuivi jusqu'en juin 2002. Une nouvelle étape a alors été franchie sur la voie d'une réduction des armements stratégiques offensifs. En effet, par le Traité dit SORT, les deux parties sont convenues de réduire de deux tiers leurs arsenaux stratégiques de telle sorte qu'au 31 décembre 2012 elles ne disposeraient plus que de 1 700/2 200 charges nucléaires déployées opérationnellement. Toutefois, les Etats-Unis et la Russie se sont ménagé la possibilité d'adapter rapidement leur appareil militaire à des situations imprévues et ils sont autorisés à conserver des stocks importants d'armes nucléaires, tant stratégiques que tactiques, pour faire face à toute éventualité. Aussi a-t-on émis des doutes sur la contribution de ce Traité au désarmement nucléaire et, à l'occasion des débats qui se sont instaurés au Congrès américain et au Parlement russe en vue de sa ratification, on a souligné les insuffisances du régime de vérification dont il est assorti et les inconvénients résultant de l'absence de dispositions relatives à l'élimination des charges nucléaires. Il n'en reste pas moins que SORT témoigne du changement qualitatif des relations stratégiques entre les anciens ennemis de la Guerre froide

¹³ TICEN, *Cutt off, ...Le problème le plus significatif étant l'échec de la conférence d'actualisation du TNP en 2005 et l'enlisement des négociations avec l'Iran et la Corée du Nord.*

¹⁴ Les Européens travaillent surtout sur des systèmes anti-missiles de théâtre. Les Chinois viennent de réaliser le 11 janvier 2007, un tir de destruction d'un satellite, testant ainsi un missile capable de détruire une cible à quelque 800 km au dessus de la terre.

¹⁵ Labbé MH, *La grande peur du nucléaire*, Presses de Sciences-Po, Paris, 2000 et « Vingt ans de prolifération nucléaire », *Politique Etrangère*, Paris, 1999, p679-692

**La Francophonie sous l'angle des théories des relations internationales
IRI (Vietnam)-IFRAMOND-CLESID (France- Lyon III)**

HANOI 1 et 2 février 2007

Il est cependant frappant, par rapport à l'impressionnante littérature scientifique consacrée à la dissuasion pendant la guerre froide, que relativement peu nombreux sont les travaux d'approfondissement de la théorie fondamentale (quel que soit le cycle étudié au cours de la période 1990-2007).

Aux Etats-Unis, des chercheurs comme T.C. Schelling, A Wohlstetter, Klaus Knorr, R Jervis, J Steinbrunner ou G.T. Allison, en France, des penseurs, comme Aron, Gallois, Beaufre ou Poirier, n'ont pas de successeurs véritables.

Alors que les deux dernières générations de stratèges furent marquées par d'abondantes considérations théoriques sur l'arme nucléaire et sur le concept de dissuasion, ces études semblent aujourd'hui aussi peu centrales qu'elles paraissaient déterminantes il y a vingt ans.¹⁶

Ce phénomène compréhensible dans le premier cycle quand il s'agissait de simplement constater l'affaiblissement de la dissuasion nucléaire comme principe directeur des relations stratégiques est plus étrange dans le second où le discours dominant est celui d'une requalification stratégique des armes nucléaires sur fond de prolifération.

Ce « conservatisme » de la théorie se retrouve au plan doctrinal :

- Les évolutions des doctrines Occidentales actualisent, adaptent des notions anciennes (comme l'ultime avertissement qui retrouve en France, après 2000, un certain crédit alors qu'il avait disparu du *Livre blanc* de 1994) mais ne mobilisent pas de concepts vraiment novateurs.
- Les doctrines des nouveaux Etats nucléaires. L'Inde et le Pakistan, dans les rares documents officiels disponibles sur la dissuasion, empruntent aux travaux théoriques de la première génération dont les concepts sont censés correspondre à la nature encore archaïque de leur outil. ¹⁷

Les réflexions sur la dissuasion nucléaire, partout dans le monde, sont nécessairement toutes impressionnées par le statut stratégique particulier des Etats-Unis en ce début du XXIème siècle et par l'évolution de leur doctrine et de leurs moyens militaires développés pour leur conserver ce statut¹⁸.

En Occident, elles sont par ailleurs dominées par les analyses des diverses écoles de pensée qui, outre-atlantique, étudient la question nucléaire d'un point de vue très centré sur les intérêts stratégiques américains. Cette littérature est beaucoup moins foisonnante que du

temps des grandes querelles théoriques des années 50 à 70, âge d'or de la stratégie nucléaire.¹⁹ Par ailleurs, les écoles françaises, autour du Centre de prospective puis de la Fondation des études stratégiques, et russes autrefois également prolifiques ont, en tant que telles, disparues. Les travaux sur les concepts et la doctrine sont, en France, largement le fait de chercheurs isolés.²⁰

¹⁶ David. CP, *La guerre et la paix*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 2006,

¹⁷ Quilan M, « How robust is India-Pakistan Deterrence ? », *Survival*, Vol 44, 2000-2001 et « India-Pakistan Deterrence Revisited », *Survival* vol 47, 2005 pp103-116

¹⁸ Comme en témoignent le concept stratégique adopté par l'OTAN en 1999 et l'absence de véritable discussion sur la dissuasion au sein de l'Alliance Atlantique depuis cette date.

¹⁹ Freedman L, « The Transformation of Strategic Affairs » *Adelphi Paper*, 379,2004. Krause K, « Rationality and Deterrence in Théorie and Practice », *Contemporary Security and Strategy*, Routledge NY, 1999

La Francophonie sous l'angle des théories des relations internationales
IRI (Vietnam)-IFRAMOND-CLESID (France- Lyon III)
HANOI 1 et 2 février 2007

Dans l'ensemble, ces réflexions convergent pour faire le tri parmi les conceptions héritées de la révolution nucléaire et relativisent désormais l'importance de la dissuasion nucléaire²¹.

II La dissuasion nucléaire découronnée

-1- La dissuasion nucléaire n'est plus l'alpha et l'oméga de la sécurité internationale et des rapports stratégiques.

L'équilibre des arsenaux nucléaires entre l'Est et l'Ouest ne résume plus à lui seul les conditions de réalisation de l'équilibre international et ne surdétermine plus l'équation mondiale de sécurité.

Il est désormais impossible, dans la phase actuelle de la mondialisation et de l'état des rapports de force sur la planète de définir uniment ce qui fonde cet hypothétique « équilibre international » et cette équation globale de sécurité et si l'une ou l'autre ont un sens véritable.

La principale conséquence de cette évolution est que la guerre redevient possible²². Non seulement, comme cela a été déjà noté en raison d'une émancipation de la manœuvre conventionnelle, désormais en partie détachable de la logique nucléaire, mais aussi parce que le recours à la force permet d'envisager, pour autant que les relations entre les grandes puissances n'en soient pas trop affectées, une évolution du *statu quo* voire comme en Irak la recherche d'une possible modification d'un équilibre régional.

L'échec des Etats-Unis en Irak met en évidence de graves erreurs d'appréciation politique et tactique mais ne contredit pas le constat du découplage stratégique des interventions militaires dans le monde d'après guerre froide. Et, ce qui est observé pour les opérations de l'Occident peut, dans une moindre mesure, être aussi suggéré pour la Russie, l'Inde ou la Chine. **Seule, une confrontation qui mettrait directement ou indirectement aux prises deux Etats nucléaires conduirait à la réinscription automatique de l'engagement conventionnel dans le jeu de la gesticulation et de la menace nucléaire.**

Ces constatations amènent à prendre de la distance avec une pensée stratégique de la seconde moitié du XXème siècle, excessivement marquée par la problématique de la dissuasion et happée, notamment aux Etats-Unis, par une approche très " rationalisante " de la guerre.

Il y avait dans les travaux d'experts, notamment ceux de Thomas C. Schelling, de Robert Jervis, de John Steinbruner et Graham T. Allison²³ pour citer quelques théoriciens parmi les

²⁰ En France, les travaux sur la dissuasion nucléaire sont essentiellement poursuivis dans les départements d'analyse et de prospective de la Fondation pour la Recherche Stratégique et du Centre de l'Energie Atomique. La Délégation aux Affaires stratégiques du ministère de la défense coordonne ces travaux avec ceux conduits au sein de l'état-major des armées. L'Institut Français de Relations Internationales et l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques, par leurs publications et l'organisation assez régulière de colloques depuis 2000, maintiennent le débat ouvert sur la question.

²¹ Morgan P M, *Deterrence Now*, Cambridge Studies in International Relations, Cambridge University Press, 2003

²² Gautier L *Face à la guerre*, La Table Ronde, Paris, 2006

²³ Voir notamment les ouvrages :

Schelling TC, *Stratégie du conflit*, PUF, Paris, 1986

Jervis R, *The logic of American Nuclear Strategy*, Ithaca, Londres 1984 et *The Meaning of the Nuclear Revolution, Statecraft and the Prospect of Armageddon*, Cornell University Press, 1989

Steinbruner J, *The Cybernetic Theory of Decision*, Princeton University Press, 1974

**La Francophonie sous l'angle des théories des relations internationales
IRI (Vietnam)-IFRAMOND-CLESID (France- Lyon III)**

HANOI 1 et 2 février 2007

plus remarquables, une sorte d'optimisme foncier selon lequel la guerre ne saurait se soustraire à la tutelle du calcul²⁴.

Dans ces conditions, les analyses hypostasiées par le principe d'équilibre de la terreur et fondées notamment sur le développement de modèles mathématiques et la théorie des jeux aboutissaient à la défaite en bon ordre de la guerre au nom de la rationalité.

Comprenons-nous bien, la guerre n'était pas interdite par un impératif de la raison mais par la rationalité stratégique dans le jeu à somme nulle de la dissuasion. Avec la dissuasion nucléaire et à partir de l'idée de destruction mutuelle assurée, la réflexion stratégique se laissait peu à peu dominée par quatre concepts : la rationalisation des comportements internationaux, la stabilisation de la conflictualité, la compétition contrôlée et la notion de victoire impossible.

Ces prédicats établissaient la paix sur des principes théoriques : l'équilibre, la régulation, le contrôle. Sous l'emprise de la terreur, la lutte contre la guerre pouvait être enfin rationnellement gagnée par "la destruction en premier de l'idée même de victoire".²⁵

La fin de la guerre froide est venue remettre en cause ces présupposés²⁶. Pour deux raisons : le pseudo système international sur lequel on raisonnait était largement une extrapolation théorique du système nucléaire formé par les Etats-Unis et l'URSS. La pertinence de certaines notions, au cœur de la stratégie nucléaire, n'ont d'ailleurs jamais heureusement été éprouvées.

La pureté conceptuelle du modèle stratégique était donc sujet à caution, ce que de nombreux observateurs faisaient déjà remarquer du temps de la guerre froide. " Dans la mesure où l'équilibre militaire est stable au niveau absolu de la guerre nucléaire, il devient moins stable à des niveaux de violence inférieurs... mais cette stabilité autorise chaque camp à recourir à la violence limitée parce que la menace de l'autre de répondre par des représailles à outrance ne peut être crédible. " ²⁷.

La fin de la guerre froide confirme le caractère très relatif des thèses stratégiques qui lui étaient appliquées. En premier lieu, l'assimilation de la sécurité internationale à la stabilité stratégique comme résultantes d'un l'équilibre global est une contraction qui ne fait guère sens aujourd'hui. L'équilibre international a toujours été une donnée éminemment impalpable. La notion d'équilibre stratégique ne saurait, en outre, aujourd'hui être clairement décrite.

Allison G T, *Essence of Decision*, Explaining the Cuban Missile Crisis, Glen Illinois, Scott, Foreman and Company, 1971

²⁴ On aurait du mal dans la gestion de crises contre l'Irak à laisser de côté, comme le préconise Schelling dans " The Strategy of conflict ", la pathologie du conflit, ses motivations irrationnelles pour ne s'intéresser qu'à la stratégie de décision interdépendante d'acteurs qui ne recherchaient rationnellement que leur intérêt propre. Et même en admettant que cette rationalité peut être étendue à des actes en apparence irrationnels, encore faut-il constater que l'examen de la décision et des comportements est souvent d'un enseignement insuffisant pour décrypter le processus complet d'un conflit.

²⁵ Luttwak E, *On the Meaning of Victory*, Simon and Schuster, New York, 1986, p289

²⁶ Géré F, *Demain la guerre*, Calmann Lévy 1997

²⁷ Snyder G, "The Balance of Power and the Balance of Terror", in Seabury, *The Balance of Power*, Chandler, San Francisco, 1965.

**La Francophonie sous l'angle des théories des relations internationales
IRI (Vietnam)-IFRAMOND-CLESID (France- Lyon III)**

HANOI 1 et 2 février 2007

L'équilibre international n'est plus en théorie réalisé par la parité des arsenaux nucléaires qui autrefois le rendait tangible et pondérable. La prolifération et l'évolution des potentiels militaires rend cette évaluation, tant au niveau global que régional, de plus en plus difficile.

Plus généralement, il faut constater que la notion de stabilité est d'abord une convention. Elle est toujours construite sur un modèle, une vision préconçue de la réalité : le concert des Nations européennes au début du XXème siècle, le partage de la planète aux temps de la guerre froide ; le maintien de la supériorité de l'Occident depuis. Or, si cette convention peut constituer un schéma politiquement pertinent, elle n'en est pas moins à toutes les époques un contre sens de la pensée stratégique par rapport à son objet.

La stratégie a, en effet, pour but de penser des états mouvants ou mutants. Elle travaille sur des inégalités pour traduire des déséquilibres parce qu'elle traite de rapports de force qui ne sont que rarement sinon jamais l'obtention de la parité mais la compétition stratégique.

La relativisation de la dissuasion nucléaire dans la réflexion fait repasser cette évidence au premier plan.

L'approche trop objective et rationalisante voire excessivement ethnocentrée sur le point de vue de l'Amérique qui, à partir de la doctrine nucléaire, modélisait les rapports de force et envisageait la possibilité de penser scientifiquement son usage est apparue en profond décalage par rapport aux réalités militaires et aux préoccupations sécuritaires de l'après guerre froide.

L'intervention en Somalie avait d'une certaine manière servit déjà d'avertissement en ramenant durement les stratèges américains sur la terre ferme. L'attaque contre le *World Trade Center*, contournant par le bas tous les dispositifs de vigilance et de défense américains a aussi eu un impact profond pour relativiser les débats à perte de vue sur « la rationalité de l'irrationalité nucléaire ».

-2- La « délégitimation » de la dissuasion nucléaire que nous constatons aujourd'hui est à la fois le produit d'analyses qui apparaissent aujourd'hui moins adéquates et de la relativisation même du concept de dissuasion nucléaire.

Force est bien de constater qu'une partie des grandes querelles théoriques d'autrefois sont vidées de leur contenu.

La rétractation globale des arsenaux à l'Est et à l'Ouest et le constat au terme de ce processus de la suprématie américaine remet ainsi en cause les théories de l'école « apocalyptique » reposant sur la stratégie de la destruction mutuelle assurée ou celle de l'école conventionnelle fondée sur la notion de dissuasion maximale et l'obsession très abstraite de garantir un *overkilling* nucléaire.²⁸

Les Etats-Unis disposent en effet d'une supériorité nucléaire et d'une capacité de frappe en premier inégalée dans l'histoire de la dissuasion. De ce fait, la dissuasion nucléaire ne

²⁸ Lieber Keir A, Press Daryl G « The End of Mad , the Nuclear Dimension of US Primacy », *International Security*, N°4 , 2006, pp 7-44

**La Francophonie sous l'angle des théories des relations internationales
IRI (Vietnam)-IFRAMOND-CLESID (France- Lyon III)**

HANOI 1 et 2 février 2007

peut plus jouer son rôle de façon réciproque, autant comme une contrainte sur l'autre que comme une autolimitation.

La remise en question des acquis de la révolution nucléaire est évidemment accélérée par la mise en œuvre des premiers éléments de la défense anti-missiles américains et l'abandon en 2002 du traité ABM²⁹. Paradoxalement, la conjugaison du sentiment de supériorité et de la crainte de la vulnérabilité face à un acteur international irrationnel ou déraisonnable pousse la doctrine américaine à opérer **un changement qui relativise à la fois le concept de dissuasion en tant que tel et marginalise le rôle des armes nucléaires pour assurer la dissuasion et la protection stratégiques**³⁰.

D'une certaine manière, la doctrine américaine exposée dans la *Nuclear Posture Review* de 2001-2002³¹ met en avant la logique de l'action en premier et de la frappe préemptive en cas de danger ou de menace d'agression. Elle fait peu de cas de l'hypothèse des représailles en cas d'agression pourtant centrale dans le discours dissuasif. Au-delà, les armes nucléaires sont appelées à participer à la consolidation de cette doctrine d'intervention au risque d'une confusion de leur statut particulier³².

La triade nucléaire est détrônée par une nouvelle triade stratégique qui repose tout à la fois sur des moyens conventionnels lourds, la défense antimissiles et les capacités nucléaires. La doctrine américaine vise d'autre part à perfectionner les armes nucléaires pour servir le cas échéant les objectifs de la guerre préventive, en particulier les armes qualifiées de « *low yield robust nuclear earth-penetrator* ».

Déconsidérée dans la doctrine américaine, la dissuasion nucléaire est de plus affectée par les effets de la prolifération.

Non seulement, au fur et à mesure que le nombre d'acteurs augmente, le risque nucléaire intentionnel ou accidentel croît mais la dissuasion apparaît aussi de plus en plus aléatoire. On pouvait envisager de modéliser la dissuasion dans un contexte dominé par la bipolarité, on pouvait encore espérer rationaliser la dissuasion à quelques-uns mais comment envisager sereinement et efficacement la dissuasion dans un monde multi-nucléaire ?

Dans un contexte de multiplication des Etats nucléaires, la possibilité d'inscrire les comportements dans une dialectique de dissuasion globalement vertueuse semble hors de portée. Certes, on constate que la dissuasion peut encore bien fonctionner dans un jeu de rapports bipolaires entrecroisés : Inde/Chine, Chine/Russie, Etats-Unis/Russie, Inde/ Pakistan. Dans un tel cadre, on constate même que l'accès au statut et aux responsabilités nucléaires a eu un effet d'apaisement sur l'antagonisme entre l'Inde et le Pakistan. Mais dans un jeu complexe à plusieurs, on atteint très vite les limites d'une discipline fondée sur le comportement rationnel. A deux, la dissuasion fonctionne comme une roulette russe chacun

²⁹ Curtis Willie, « National Missile Defense : A Retreat from Dr. Strangelove or How I Learn to Stop Worrying and love MAD », *New England Law Review*, Vol 36/4 , 2003

³⁰ Powell R, « Nuclear Deterrence Theory, Nuclear Proliferation and National Missile Defense », *International Security*, 27/4 , 2003, pp 86-118.

³¹ Payne Keith B, *Nuclear Posture Review : Setting the record Straight*, United State Strategy Forum, 2005

³² Glaser C L et Fetter S, « Counterforce Revisited : Assessing the Nuclear Posture Review's New Missions », *International Security* Vol 30, 2005 p 84-126

**La Francophonie sous l'angle des théories des relations internationales
IRI (Vietnam)-IFRAMOND-CLESID (France- Lyon III)**

HANOI 1 et 2 février 2007

ayant le canon de son arme porté sur la tempe de l'adversaire. A plusieurs, c'est un jeu de poker.

La dissuasion dans ce contexte ne procéderait plus de la rationalité mais de l'autodiscipline, ce qui la rend nettement moins crédible. Tout le pari développé dans cette perspective constructiviste des relations nucléaires se fonde sur le fait que les armes nucléaires ne sauraient être banalisées. Cette norme intersubjective serait désormais socialement et politiquement construite au point d'avoir enraciné, chez les anciennes puissances nucléaires comme chez les nouveaux accédants, le tabou du non-emploi de l'arme en premier³³. Cette affirmation est hautement contestable.³⁴

-3- Quoique découronnée, la dissuasion nucléaire n'en conserve pas moins un royaume. Elle ne tombe pas en désuétude.

La plupart des nations, au nom de principes et en vertu de traités, adhèrent au point de vue qu'il est inutile et dangereux de développer des armes nucléaires. Pourtant, on est loin de pouvoir imaginer une élimination complète des armes nucléaires, un monde dénucléarisé. **Non seulement les Etats nucléaires anciens ne sont pas prêts d'y renoncer mais toute une série de pays la revendique**³⁵.

L'arme nucléaire possède, en effet, une puissante force d'attraction. Si elle n'est plus en mesure d'établir un équilibre stratégique mondial cohérent ni de servir comme un élément de gesticulation utile dans les crises, elle demeure un facteur considérable de dimensionnement de la puissance³⁶. **Elle conserve sa fonction de sanctuarisation des intérêts vitaux et d'interdiction de l'espace stratégique des pays qui en disposent. Elle devient dans certaines régions de la planète la clef de définition des sous-équilibres géostratégiques. Elle est une assurance vie.**

Sur ces attendus, les doctrines nucléaires occidentales, adossées à la supériorité stratégique américaine ne s'inscrivent plus dans une logique de compétition. Les Etats-Unis, la France et le Royaume Uni, affichent désormais comme seul objectif celui de l'obtention du niveau de stricte suffisance, selon l'expression consacrée en France, ou du niveau minimalement adéquat³⁷.

D'une certaine manière, en s'affaissant sur elle-même, la dissuasion régresse vers les canons des origines. C'est vrai en Occident où les notions de stricte suffisance et de sanctuarisation des intérêts vitaux retrouvent une nouvelle modernité. C'est également vrai chez les nouveaux proliférants qui adaptent pour leurs arsenaux encore très rustiques des concepts inspirés de la théorie de la dissuasion du faible au fort.³⁸

³³ Tannenwald N « Stigmatising the Bomb. Origins of The Nuclear Taboo », *International Security*, Vol 29, 2005, pp5-49

³⁴ Quester G, *Nuclear First Strike. Consequence of a Broken Taboo*, The John Hopkins University Press, 2005

³⁵ Ce qui nuance l'idée d'un monde dans lequel l'aspiration à la puissance militaire pour la puissance se périmait d'elle-même.

Badie B *L'impuissance de la puissance*, Fayard, 2004.

³⁶ Payne Keith B, *Deterrence in the Second nuclear Age* 1996

³⁷ Ce qu'attestent en particulier les annonces de réduction du nombre de têtes dans les trois pays : Directive présidentielle NSPD-34 de 2004 aux Etats-Unis (passage à 5000 têtes opérationnelles ; décision présidentielle française de 2001, passage à moins de 380 têtes ; livre blanc britannique du 4 décembre 2006 passage à 160 têtes).

³⁸ Quinlan M, *idem*

Le nouvel âge nucléaire est à la fois caractérisé par la dévalorisation des armes nucléaires, une certaine régression de la doctrine sur le canon des origines, la possibilité tout à la fois d'une disparition asymptotique du fait nucléaire sur longue période³⁹ et d'une différenciation stratégique très forte par région selon qu'y sont disposées ou non des armes nucléaires.

II Le nouvel âge des armes nucléaires

Depuis la fin de la guerre froide, on est passé d'une période caractérisée par l'effacement de la dissuasion nucléaire à une période caractérisée par une actualité nouvelle des armes nucléaires.

-1- Cette actualité porte à la fois sur une nouvelle distribution des armes nucléaires à la surface de la planète, sur une donne de sécurité fortement évolutive et sur le statut discriminé des Etats détenteurs de ces armes.

Il y a aujourd'hui quelques 12 000 armes nucléaires dans le monde essentiellement américaines et russes⁴⁰. Le « monde nucléaire » reste donc encore très marqué par l'héritage de la guerre froide.

L'on peut diviser, de manière arbitraire mais avec une valeur symbolique importante, les arsenaux nucléaires dans le monde en trois catégories : Les Etats-Unis et la Russie d'une part dont le potentiel, avec plusieurs milliers d'armes, demeurent considérable ; la France, le Royaume-Uni et la Chine dont les arsenaux sont réputés être de l'ordre de quelques centaines ; et les arsenaux des « nouvelles nations nucléaires » (Israël, Inde, Pakistan) dont les armes se comptent en dizaines.

En terme quantitatif, tant en nombre de pays susceptibles de se doter d'armes nucléaires qu'en nombre de missiles et de têtes, le récent phénomène de prolifération a donc aujourd'hui des effets tangibles relativement limités. Certains font d'ailleurs remarquer que depuis la fin de la guerre froide il y a à la fois moins de têtes équipées et moins d'Etats potentiellement nucléaires. Des nations comme le Brésil et l'Argentine ont définitivement mis fin à leurs velléités de rejoindre le club nucléaire, tandis que d'autres, comme la Libye, sont officiellement repentis et que l'Afrique du Sud a détruit les bombes qui avaient été illégalement assemblées dans les années Quatre-vingt.⁴¹ De même les anciennes républiques de l'URSS ont restitué à la Russie les armes nucléaires déployées sur leur territoire et ont renoncé au statut nucléaire.

³⁹ Glaser C, « The Flawed Case for Nuclear Disarmament » *Survival*, Vol 40, 1998, pp 112-128

⁴⁰ Il s'agit d'armes stratégiques de longue portée. Sur ces 10000, on en compte 5000 environ pour chacun des deux pays, moins de 380 en France, 160 désormais annoncées au Royaume Uni selon les précisions récentes. En 2006, les Etats-Unis disposaient toujours d'un stock de quelques 10 000 armes nucléaires dont la moitié en réserve ou en attente de démantèlement.

⁴¹ Paul TV, *Power versus Prudence. Why Forgo Nuclear Weapons*, Montréal, Mc Gill University Press, 2000

**La Francophonie sous l'angle des théories des relations internationales
IRI (Vietnam)-IFRAMOND-CLESID (France- Lyon III)**

HANOI 1 et 2 février 2007

Ce constat, qui relativise les prévisions pessimistes des années soixante quand certains experts pronostiquaient qu'on dénombrait à la fin du XXème siècle une vingtaine de pays détenteurs de la bombe atomique, n'a cependant guère de sens en soi.

Ce qui est important, en terme stratégique, c'est l' « énergétique » de la prolifération, là où la prolifération concentre ses effets et ce que cela implique en terme de discrimination des espaces stratégiques. Ce qui frappe alors, c'est évidemment la nouvelle distribution géographique de ces armes.

Certes, dix Etats seulement sont détenteurs ou sur le point de se doter d'armes nucléaires : Chine, Corée du Nord, EU, France, Inde, Iran, Israël, Pakistan, RU, Russie. Mais sur ces dix Etats, huit au moins affirment des revendications anciennes ou une aspiration nouvelle à la puissance militaire (les cinq membres du club nucléaire, l'Inde, l'Iran et le Pakistan) ; six prétendent assumer des fonctions globales pour la sécurité internationale (les cinq membres permanents du conseil de sécurité auxquels il faut ajouter l'Inde) ; sur les cinq pays nouvellement décomptés qui souhaitent, en développant des capacités nucléaires, assurer les conditions de leurs survie par la sanctuarisation de leurs territoires, trois de façon incontestable veulent peser sur la définition d'une nouvelle équation des sécurité au plan régional (Inde, Iran, Pakistan).

A cet égard, on ne peut être que préoccupé par l'essor de la prolifération au Moyen-Orient et en Asie, là où les tensions internationales actuelles et futures semblent toutes se cristalliser.

Pour la majorité des pays proliférants, l'existence de tensions régionales et internationales ainsi que la dynamique de la course aux armements entre pays rivaux jouent ainsi, au regard de leurs ambitions nucléaires, un rôle de premier plan.⁴²

La problématique de la rivalité, dans des contextes de compétition régionale non stabilisée paraît à cet égard offrir, une grille d'analyse plus pertinente et réaliste pour décrire les futurs enjeux de sécurité dans le nouveau monde nucléaire que la crainte de l'irrationalité des comportements ou l'argument inverse de la rationalisation de l'attitudes des pays considérés comme nouveaux accédants.

Ces explications renvoient en effet à des critères d'analyses psychologisantes et ou idéologiquement surdéterminées plaquées sur la réalité. Elles sont, de ce fait, difficilement vérifiables, même à l'aune d'exemples passés⁴³. Elles servent en revanche de justifications politiques et stratégiques aux traitements différenciés appliqués aux nouveaux acteurs nucléaires.

Il en est ainsi, par exemple, de l'argument démocratique mis en avant désormais par l'administration américaine pour légitimer depuis 2006 sa coopération nucléaire avec l'Inde.

⁴² Sagan S, « Why Do States Build Nuclear Weapons ? », *International Security*, 21, 1997, pp54-86

Montgomery A « Ringing Proliferation », *International Security*, 30, 2005 pp 153-187

⁴³ La rationalisation par la dissuasion inspirée de la guerre froide évoque en effet une situation de parité réalisée des arsenaux et de destruction mutuelle assurée. Elle n'est donc pas transposable à des situations aujourd'hui caractérisées par une compétition non stabilisée entre plusieurs nouveaux acteurs nucléaires.

**La Francophonie sous l'angle des théories des relations internationales
IRI (Vietnam)-IFRAMOND-CLESID (France- Lyon III)**

HANOI 1 et 2 février 2007

De façon rationnelle, seul l'argument de la dangerosité - ce qui inclut aussi bien le risque accidentel que la menace intentionnelle – devrait être logiquement retenu pour analyser au cas par cas le risque de la prolifération.

Soit dit en passant, c'est l'appréciation de ce risque et le respect des obligations internationales de désarmement souscrites par les Etats⁴⁴ qui, au regard de l'impératif de sécurité collective, devraient fonder les politiques nationales ou internationales de stigmatisation, de sanctions et de rétorsion éventuelles ainsi que toutes les mesures de discipline multilatérale à l'égard des proliférants (en particulier à l'égard de la Corée du Nord et de l'Iran).

Or, le risque de la prolifération nucléaire ne peut être séparé de celui de la prolifération balistique également inquiétant et de la course aux armements qu'il contribue à emballer précisément dans les mêmes ères où les tensions internationales s'accroissent.

La prolifération des missiles balistiques modifie en effet progressivement et en profondeur la donne stratégique, notamment en Asie et au Moyen Orient. Plus de vingt cinq pays disposent actuellement de tels missiles. En outre, plusieurs de ces pays (Inde, Arabie Saoudite, Corée du Sud, Israël...) cherchent à obtenir une capacité satellitaire de surveillance et de guidage.

Dans le contexte actuel, on peut raisonnablement considérer que la menace nucléaire s'accroît globalement mais reste encore peu incarnée. En effet, la plupart des nouveaux pays développant des programmes nucléaires, sont confrontés à des difficultés technologiques pour constituer des capacités nucléaires réellement opérationnelles et efficaces.⁴⁵ De surcroît, certains pays adoptent une attitude de précaution les conduisant soit simplement à se rapprocher du seuil nucléaire et à y demeurer en veille technologique (cas du Japon) soit à s'en tenir à une position de dissuasion non armée ou non encore complètement opérationnelle (cas d'Israël, du Pakistan et de l'Inde aujourd'hui). **Cette situation est cependant fort précaire. Elle comporte un haut degré de militarisation si les mesures de non-prolifération et de dénucléarisation échouent.**⁴⁶

Or, force est bien de constater la panne généralisée du désarmement : enlèvement des principales négociations (TICEN, *Cutt off*, nouveaux projets de ZEAN...) et la fragilisation

des régimes établis (dénonciation du traité ABM, contestation du TNP, contournement technologique de la logique de démilitarisation de l'espace contenue dans le traité de 1971).

La mise en évidence des impasses du désarmement souligne, à cet égard, la responsabilité des grandes puissances. Le traité d'interdiction des essais nucléaires n'est pas entré en vigueur, la négociation *cutt off* (arrêt de la production de matières fissiles à des fins explosives) n'a pu démarrer, la conférence d'examen du TNP ouverte en mai 2005 fait du sur place, au plan régional et, en dépit des préconisations de l'AIEA, reprises dans sa résolution du 4 février 2006, la proposition de dénucléariser le Proche et le Moyen-Orient a peu de chance de prospérer.

De ce fait, on ne peut que comprendre le reproche fait par les Etats non dotés d'armes nucléaires aux grandes puissances d'avoir fait litière de leurs engagements pris en 2000 à la conférence du TNP de tendre vers l'élimination progressive de leurs arsenaux

⁴⁴ En particulier le respect des engagements souscrits dans le TNP.

⁴⁵ Comme en atteste l'échec de l'essai nucléaire sous terrain réalisé en décembre 2006 par la Corée du Nord.

⁴⁶ Cohen A, *Israël and the Bomb*, Columbia University Press, 1998

**La Francophonie sous l'angle des théories des relations internationales
IRI (Vietnam)-IFRAMOND-CLESID (France- Lyon III)**

HANOI 1 et 2 février 2007

stratégiques. De Washington, de Moscou, de Pékin, de Londres, de Paris, on guetterait en vain la moindre initiative récente, comme le souligne un article récent de hautes personnalités américaines appelant à une ambitieuse négociation globale pour dénucléariser la planète⁴⁷.

Le nouvel âge nucléaire est à la fois marqué par la prolifération nucléaire et balistique et par l'absence de perspective, voire la crise généralisée, du désarmement. Dans ces circonstances, on observe une nette différenciation géographique des zones exposées au péril nucléaire. On constate aussi une évidente discrimination entre les Etats dotés ou en passe de se doter d'armes nucléaires, tant au plan de leurs statuts, de leurs sujétions que de leurs responsabilités internationales. A cela s'ajoute une disparité technologique très marquée entre les arsenaux déployés ou en cours de constitution.

-2- En raison de la perception des menaces, les performances et la doctrine d'emploi des armes nucléaires, notamment en Occident, sont aussi en passe d'évoluer.

Tous les pays du « club nucléaire » ont procédé ou ont annoncé vouloir procéder à la modernisation de leur arsenal nucléaire. C'est en particulier vrai de la France qui entre 1997 à 2012 aura accompli le renouvellement complet de ses forces stratégiques (réalisation de quatre SNLE de nouvelle génération, constitution d'escadres avec le Rafale, réalisation de deux nouveaux missiles *ASMPA* et *M51* équipés de la tête *TN 75*). C'est aussi le cas du Royaume Uni qui vient récemment d'annoncer - dans des conditions non totalement clarifiées - la modernisation complète de sa force océanique stratégique.⁴⁸ La Russie vient de lancer un programme d'ogives hypersoniques manoeuvrantes. L'ossature de la dissuasion américaine est constituée de missiles *MSBS Trident-2/D5*. A partir de 2008, 336 missiles dotés d'armes *W88* ou *W76* seront emportés par quatorze SNLE. Les forces sol-sol ont été récemment modernisées. Les missiles *SSBS Minuteman III* (450 en 2007) ont été dotés des armes *W87* retirées des Missiles *MX*. Le programme d'armes robustes (*Reliable Replacement Warhead*) prévoit à ce stade deux types d'armes devant entrer en service actif en 2012, l'une pour le *MSBS (RRW-1)*, l'autre pour les *SSBS (RRW-2)*.

Ces choix de réalisation ou d'acquisition entraînent une modernisation des forces nucléaires occidentales dont la durée de vie est au moins assurée jusqu'en 2025-2030. Ils sont à la fois caractérisés par la recherche de la plus grande précision des missiles, de leur robustesse, d'une souplesse de la programmation des conduites de tir, assurant une plus grande versatilité des frappes et, pour la France avec le *M51* d'un accroissement de l'allonge de ce missile crédibilisant une posture réellement tous azimuts.⁴⁹

Ces évolutions techniques vont de paire avec des inflexions de la doctrine d'emploi surtout affirmées aux Etats-Unis mais également perceptibles en France ou au Royaume Uni qui adhèrent au concept stratégique de l'Alliance Atlantique défini en 1999.

⁴⁷ Kissinger H, Nunn S, Perry W, Scultz P, « Guérir de la folie nucléaire », *Le Monde*, 24 janvier 2007

⁴⁸ *The Future of the United Kingdom 's Nuclear Deterrent : Defense White Paper 2006*, publié et présenté le 4 décembre 2006 par le gouvernement britannique. Réalisation à l'horizon de 17 ans de 4 ou 3 nouveaux sous-marins. Acquisition d'un nouveau missile de type Trident II D-5 prolongé jusqu'en 2042. Passage de 200 à 160 du nombre des têtes nucléaires.

⁴⁹ Yost D « France's Evolving Nuclear Strategy », *Survival*, Vol 47, 2005, pp 117-146

**La Francophonie sous l'angle des théories des relations internationales
IRI (Vietnam)-IFRAMOND-CLESID (France- Lyon III)**

HANOI 1 et 2 février 2007

La dissuasion est un concept global qui s'appuie désormais à la fois sur les armements nucléaires et sur des missiles conventionnels plus ou moins lourds mais précis (accélération en ce sens du programme américain d'armes stratégiques conventionnelles précises à longue portée du type : *JASSM* ou tactiques *Tomahawk*). Il y a donc un couplage de plus en plus évident entre certains types de missiles conventionnels et les armes nucléaires. Les responsables cherchent ainsi à éviter de se trouver dans une situation de paralysie de la dissuasion face à des opinions publiques qui pourraient « interdire » un usage en premier de l'arme nucléaire toujours valide dans les doctrines occidentales. Dans le même esprit la stratégie anti-cité autrefois dominante dans la conception française a évolué au profit d'une dissuasion plus alternative ciblée sur les centres névralgiques d'un adversaire potentiel de façon à éviter des pertes humaines disproportionnées. De même, la France envisage la possibilité de délivrer, par exemple comme ultime avertissement, une frappe extra atmosphérique aux conséquences moins meurtrières mais fortement invalidantes pour un dispositif ennemi.

En revanche, les Européens se montrent réticents au couplage d'armes nucléaires miniaturisées et d'armes conventionnelles dans le cadre d'actions opérationnelles comme le préconise la *Nuclear Posture Review* américaine.

La France en particulier en dépit de l'évolution sensible de sa doctrine entre 1998 et 2006⁵⁰ est attentive à souligner que ces nouvelles orientations n'impliquent pas un abaissement du seuil nucléaire.

En dépit de ces réaffirmations, on constate un certain flottement dans les doctrines occidentales notamment au sujet de la prise en compte et de la dissuasion d'une menace anti-terroriste.⁵¹ A cet égard, le discours de l'île longue du président de la République française comportait une zone d'ambiguïté qui a été relevée⁵².

Globalement les doctrines occidentales restent proches en dépit de l'accent mis sur certaines spécificités doctrinales qui les distinguent.⁵³

Les trois puissances nucléaires occidentales partagent la même idée d'une conception politique des armes nucléaires qui doivent être des armes de dissuasion et non de bataille. Elles se distinguent des autres puissances nucléaires à plusieurs égards. Elles ont considérablement réduit la place du nucléaire dans leurs postures de défense depuis la fin de la guerre froide alors que la tendance est inverse en Russie, en Chine, en Inde, au Pakistan. Le rôle assigné aux armes nucléaires pour dissuader une attaque conventionnelle est presque tombé en désuétude. Toutefois, ni Washington, ni Londres, ni Paris ne se reconnaissent dans le concept de « non-emploi en premier », contrairement à la position officiellement affichée par New Delhi ou Pékin. La dissuasion est donc essentiellement conçue par les pays occidentaux pour dissuader une attaque menée par des moyens NBC et comme une assurance vie pour se prémunir de la résurgence d'une menace majeure.

Parmi les points distinctifs, outre ceux déjà énoncés sur le couplage plus ou moins lâche entre armes nucléaires et armes conventionnelles, il faut relever que dans la logique française, les armes nucléaires sont des armes de stricte souveraineté. Si notre pays constate qu'elles

⁵⁰ Discours du président de la République en 2001 devant l'IHEDN et discours de l'île longue du 19 janvier 2006.

⁵¹ Trager R et Zagorcheva D, « Deterring Terrorisme » *op cit*

⁵² Gautier L, - « Nucléaire : clarifier le propos », *Le Monde*, 24 janvier 2006

⁵³ Tertrais B, *Essai de prospective La dissuasion nucléaire 2030*, FRS, décembre 2006.

**La Francophonie sous l'angle des théories des relations internationales
IRI (Vietnam)-IFRAMOND-CLESID (France- Lyon III)**

HANOI 1 et 2 février 2007

participent de fait à la dissuasion globale de l'Alliance et à la sécurité de l'Union européenne⁵⁴, **la dissuasion française ne s'inclut pas dans le concept de « dissuasion élargie » de l'alliance Atlantique.**

En outre, Américains et Britanniques procèdent à une distinction entre forces stratégiques et non stratégiques au terme duquel l'emploi « non stratégique » de l'arme nucléaire dans certaines situations pourrait être repéré.

Pour sa part, depuis le démantèlement de ces armes préstratégiques, la France est revenue à une lecture plus stricte, considérant que toutes ses forces nucléaires sont stratégiques et que tout emploi de ces armes serait de nature stratégique dans la mesure où il induirait une transformation profonde de la nature du conflit.

Les Etats-Unis et le Royaume Uni ont coutume d'exercer la dissuasion à l'égard d'une menace NBC par la promesse d'une riposte »proportionnée »⁵⁵. Etais-ce l'évolution suggérée par le discours de l'île longue pour la dissuasion française en cas d'agression terroriste majeure ? En tout cas, la France continue de mettre l'accent sur le fait que toute agression de ce type entrerait dans le champ de la dissuasion dans la mesure où elle impacterait ses intérêts vitaux. Enfin, la France continue de placer sa dissuasion dans le cadre de l'article 51 de la Charte des Nations Unies sur la légitime défense.

La France comme la Russie met toujours en avant comme critère déterminant du seuil d'emploi des armes nucléaires la notion d'intérêts vitaux. . Mais dans la mesure où cette notion n'est pas exactement synonyme de la notion de « survie » de la communauté nationale, elle entretient un flou sur nos intentions. Cette équivoque serait levée, le moment venu, par la menace ou la délivrance d'un ultime avertissement dont le concept se trouve de nouveau crédité dans la doctrine.

Pour Paris et Londres, à la différence de Washington, la dissuasion nucléaire demeure le fondement ultime de la sécurité du pays et, pour ce qui les concerne et avec les adaptations entreprises pour moderniser leur panoplie, la meilleure réponse à la prolifération. Pour les Etats-Unis désormais, la dissuasion n'est qu'un volet d'un concept de protection plus vaste qui inclut la dissuasion conventionnelle et la défense anti-missiles. La France n'exclut pas de menacer des centres de pouvoir d'un adversaire, certaines de ses défenses, mais ne se reconnaît pas dans la logique de frappe nucléaire désarmante ou « anti-force » ce que peut envisager la doctrine américaine.

Les éléments de convergences avec les conceptions de nos alliés, en dépit de rappels parfois assez formels de certaines spécificités françaises, semblent l'emporter.

Certains éléments du discours de l'île longue (promesse de « riposte adaptée » aux Etats soutenant un acte terroriste contre nos intérêts vitaux et affirmation du rôle complémentaire des dispositifs antimissiles de théâtre au regard de la dissuasion) sont venus confirmer, avec une certaine ambiguïté, cette convergence de vue entre la France, le Royaume Uni et les Etats-Unis.

⁵⁴ Gautier L « Dissuasion française et intégration européenne », Actes du colloque « *La dissuasion nucléaire française en question (s)* », 23-24 septembre 2005, Participation et Progrès et Démocraties, Harmattan, Paris 2006.

⁵⁵ Sagan S, « The Commitment Trap. Why the US Should Not Use Nuclear Threats To Deter Biological And Chemical Weapons Attacks » *International Security*, Vol 24, 2000.

La Francophonie sous l'angle des théories des relations internationales
IRI (Vietnam)-IFRAMOND-CLESID (France- Lyon III)
HANOI 1 et 2 février 2007

-3- La France, dans un paysage international mouvant, est donc adossée à une position de prudence stratégique arrêtée à la fin des années quatre vingt dix⁵⁶.

Cette position encore globalement pertinente aujourd'hui ménage cependant peu de marges d'évolution possibles après 2015-2020 tant par paresse de la réflexion qu'en raison de choix structurants et durables sur les équipements.⁵⁷

Par ses attendus, la dissuasion française reste un atout de la défense de la France mais un élément qui pèse finalement peu sur les enjeux et les négociations concernant la sécurité de l'Europe.

Pourtant, il faut bien constater que l'avenir de la dissuasion française est hypothéqué à l'horizon de vingt-cinq ans pour trois raisons :

- Une raison stratégique : la France, en effet, ne se présente pas comme un isolat stratégique en Europe, quelle que soit d'ailleurs la configuration future de l'Union ;
- Une raison financière : la France n'a pas les moyens de financer à la fois la modernisation de son arsenal nucléaire, le maintien et la remise à niveau technologique des capacités qui constituent l'environnement stratégique de cet arsenal nucléaire et qui sont nécessaires à une parfaite autonomie d'emploi (dans un paysage technologique et stratégique très évolutif, la reconstitution et la modernisation des moyens de transmission, de protection, de détection et de contre-mesures associés à la mise en œuvre opérationnelle des forces nucléaires sont une véritable gageure) ;
- Une raison technique : la France a fait un certain nombre de choix techniques qui confinent les armes nucléaires dans un rôle stratégique essentiel mais limité aux situations extrêmes. Ce parti pris implique, si l'on veut maintenir la crédibilité de ces armes, de rétablir de la continuité stratégique entre les capacités dédiées à la dissuasion nucléaire et les armes d'emploi. Il manque et manquera à notre panoplie des armes conventionnelles lourdes et précises contribuant à la dissuasion.

La dissuasion n'est pas un tout ou rien désespéré, elle est une construction de crédibilité, une épreuve de volonté. On comprend que dans un monde multi-nucléaire, la France ne peut plus jouer comme elle le faisait avant-hier dans les interstices de la guerre froide ou hier dans un monde dominé par un club nucléaire limité aux intérêts stratégiques globalement convergents. A l'horizon de vingt ans, la France a besoin de repenser l'adossement de ses capacités nucléaires. Adossement aux capacités conventionnelles stratégiques et adossement aux capacités nucléaires et conventionnelles de ses alliés.

⁵⁶ Rynning S « Potent or Paralyzing ? Nuclear Weapons in Contemporary French Military Strategy » *Defense et Security Analysis*, Vol 19, 2003, pp55-68

⁵⁷ Gautier L, - « Changements stratégiques et conséquences pour la dissuasion française », colloque « l'avenir de la dissuasion » *FRS, Sénat*, 21 décembre 2006 et « La dissuasion française va en se périssant », interview, *Libération*, 19 janvier 2006.

**La Francophonie sous l'angle des théories des relations internationales
IRI (Vietnam)-IFRAMOND-CLESID (France- Lyon III)**

HANOI 1 et 2 février 2007

Il n'y a pas d'avenir pour les forces nucléaires françaises à long terme sans un cadre stratégique européen où elles puissent plus clairement qu'aujourd'hui se situer et sans moyens stratégiques européens de complément et de relève.

En clair, sans intégration au niveau stratégique de la défense européenne, la dissuasion française va inéluctablement en se périssant.

A terme en effet, notamment avec le développement des systèmes de détection et d'interception, aux premiers chefs ceux du projet de bouclier anti-balistique américain mais aussi probablement les systèmes russe et chinois, la crédibilité de la force de frappe française n'aura de choix qu'entre l'alignement au sein d'une architecture de systèmes défensifs dominée par les Etats-Unis, c'est-à-dire le renoncement à l'idée d'autonomie qui la justifie depuis l'origine ou l'intégration européenne, ce qui suppose cependant que le développement institutionnel, politique et militaire de l'Union ait abouti à doter l'Europe d'une dimension stratégique qui lui manque totalement aujourd'hui et à laquelle elle répugne.

Notre position stratégique à vingt-cinq, trente ans est donc placée dans un angle mort.

Bien entendu, la France sera en mesure d'ici là de maintenir à la mer " au moins un " SLNE armé de seize missiles stratégiques. La portée et la versatilité des missiles seront accrues à partir de 2015 avec l'entrée en service du missile M51-2 pour une mise en cohérence de notre dissuasion avec le " scénario lointain " qui concerne la montée en puissance de la Chine mais aussi de l'Inde et du Pakistan et peut être demain de l'Iran.

La modernisation de notre dispositif cache, en fait, la dégradation de notre posture. L'hypothèque sur le renouvellement des capacités stratégiques à long terme, les impasses en matière d'innovation technologique et la faiblesse des crédits consacrés à la préparation de l'avenir engage une péremption lente de la dissuasion.

Conclusion

Dans le domaine nucléaire, il est difficile d'aller très loin en matière de prospective stratégique ; au-delà de vingt-cinq ans, il n'y a pas de visibilité suffisante pour tirer des conclusions vraiment pertinentes.

A l'horizon d'une génération, on peut suggérer les pistes suivantes sur le futur de la dissuasion.

La Francophonie sous l'angle des théories des relations internationales
IRI (Vietnam)-IFRAMOND-CLESID (France- Lyon III)
HANOI 1 et 2 février 2007

La prolifération restera une thématique centrale et structurante de toute réflexion. A la fois en ce qui concerne l'applicabilité du concept de dissuasion dans un jeu à acteurs multiples non stabilisé et sur le plan du déni d'accès.

La prise en compte de cette menace induira, principalement chez les puissances nucléaires occidentales :

- une réévaluation régulière des besoins de la dissuasion ;
- la réactivité, la souplesse et l'adaptabilité des moyens ;
- un couplage plus étroit des capacités nucléaires et conventionnelles dédiées ou partiellement dédiées à la dissuasion.

Au plan stratégique, l'évolution prévisible des arsenaux des grandes puissances fait, par ailleurs, penser que :

- la Chine sera à l'avenir un déterminant des équilibres stratégiques internationaux, y compris pour la posture française de dissuasion ;
- la distinction traditionnelle entre « puissances majeures » et « puissances régionales » pourrait s'avérer moins claire qu'aujourd'hui ;
- la notion d'indépendance nationale, notamment pour la France, n'aura pas le même sens que par le passé ;
- la coopération entre pays occidentaux sur les grands programmes stratégiques (nucléaire, missiles, anti-missiles, spatial), notamment entre la France et le Royaume Uni, sera amenée à évoluer inéluctablement.

Sur le chemin critique qui conduit à 2025-2030, l'année 2012 est significative pour les Européens, dans la mesure où coïncideront à cette date des rendez vous importants : pour la simulation en France, pour la modernisation de la force océanique britannique et pour la mise en service des premiers systèmes anti-missiles en Europe (programme OTAN et site GBI américain).

Ces échéances montrent que nous sommes à la fois entrés dans un monde où la dissuasion nucléaire est relativisée et passés dans un nouvel âge nucléaire en ce qui concerne les armes stratégiques et leur statut.